



A l'occasion de la Journée mondiale des start-ups le 11 mars 2023, l'Institut Curie revient sur son programme d'incubation d'entreprises, original et intégré, qui a permis l'émergence de 28 start-ups depuis 2002 et la création de plus de 330 emplois. Focus sur ce modèle unique et ambitieux en faveur de l'entrepreneuriat, tremplin pour les carrières des chercheurs et source d'innovations de pointe au bénéfice des patients.

L'incubation «Curie», un tremplin pour les carrières des chercheurs

Si les «jeunes pousses» incubées à l'Institut Curie sont avant tout synonymes d'espoirs pour l'amélioration des traitements et de la qualité de vie des patients, elles contribuent également au rayonnement de l'économie et à la mise en lumière de vocations entrepreneuriales. Au total, l'incubation «Curie» a généré plus de 330 emplois au sein d'une large gamme de secteurs : biotechnologies, développement pharmaceutique, services, instrumentation, santé numérique ou encore MedTech...

«La dynamique de création de start-up à l'Institut Curie a permis d'offrir de nouveaux débouchés de carrières aux chercheurs expérimentés, jeunes doctorants ou post-doctorants, et de faire naître des vocations », explique Cécile Campagne, **directrice de la Valorisation et des Partenariats Industriels de l'Institut Curie et directrice adjointe de [Carnot Curie Cancer](#)**

. «

Certains ont choisi de basculer vers l'entrepreneuriat tout en conservant leur poste de chercheur, tandis que d'autres ont trouvé leur voie en quittant la recherche académique. Consultant scientifique, ingénieur de recherche ou encore CEO, les postes créés sont particulièrement diversifiés.

»

Le grand saut dans l'entrepreneuriat : le choix des cofondateurs d'Inorevia

Écrit par Institut Curie

Dimanche, 12 Mars 2023 16:32 - Mis à jour Dimanche, 12 Mars 2023 17:01

Tous les chercheurs ne souhaitent pas garder un pied dans le monde académique. C'est le cas de Julien Autebert et Amel Bendali, cofondateurs d'Inorevia. Cette MedTech exploite une technologie de microfluidique née à l'Institut Curie pour miniaturiser et automatiser les protocoles de préparation d'échantillons, un gain de temps et d'argent précieux pour les laboratoires.

Tous deux anciens chercheurs dans l'équipe de Jean-Louis Viovy, aujourd'hui dirigée par Stéphanie Descroix [1], leur rencontre en 2016 fait émerger l'idée de donner vie à ces recherches innovantes en microfluidique. *«Nous souhaitons continuer à travailler en biologie mais à travers un nouveau spectre : celui de l'entrepreneuriat. L'idée de créer Inorevia est née de ce désir commun d'apporter des applications concrètes et utiles au monde biomédical, »* déclare

Julien Autebert, CEO de la société qui compte aujourd'hui 20 collaborateurs.

«Créer une start-up est une aventure formidable, que ce soit au niveau professionnel ou humain. Cette dynamique qui permet dans une même journée d'échanger avec des investisseurs, des biologistes, ou encore des équipes de production ou de marketing, est particulièrement stimulante !»

s'enthousiasme le président d'Inorevia. Avec des partenaires et des premiers clients dans le monde entier, la start-up vise l'accélération de son expansion commerciale au cours des prochains mois.

En vidéo : [L'Institut Curie, tremplin pour les carrières des chercheurs](#) : L'interview de Julien Autebert, CEO d'Inorevia

<https://www.youtube.com/watch?v=x4BRLeZLZDY>

[En 2021, l'Institut Curie présentait son programme d'incubation de start-ups](#), un modèle d'incubation intégré, clef dans une stratégie visant à valoriser la recherche fondamentale pour accélérer le développement d'innovations en cancérologie.

« Nous sommes aujourd'hui fiers du bilan que nous pouvons dresser. En plus de traduire une réelle stratégie d'incubation qui fonctionne, ces indicateurs en croissance mettent en avant notre volonté de créer des entreprises dont l'impact sociétal est mesurable sur le long terme, »

»
se réjouit

Cécile Campagne.

«

Ces start-ups comptent parmi les partenaires privés les plus importants de l'Institut Curie au niveau des collaborations R&D précliniques, une évolution majeure que nous accompagnons depuis notre labélisation Carnot

[\[2\]](#)

en 2011. L'enjeu est que ces sociétés deviennent nos partenaires clefs en recherche clinique pour apporter ces innovations de pointe aux patients.

»

L'INCUBATION «CURIE» : CHIFFRES-CLES

28 start-ups créées depuis 2002

Plus de **330** emplois générés

95% de taux de survie à 5 ans

Plus de **480 M€** levés depuis création

200 M€ de chiffre d'affaires total depuis création

Plus de **50** produits disponibles sur le marché

10 essais cliniques en cours

Des ambitions grandissantes pour l'innovation « Made in Curie »

Avec 6 projets de création d'entreprises en cours d'incubation, l'Institut Curie devrait dépasser le cap de 30 Biotech et Medtech nées dans ses laboratoires en 2023 ,et d'ici à 2027, le seuil de 1 milliard d'euros levés par ces entreprises, «*deux paliers qui viendront reconnaître la pertinence de la stratégie, la qualité des équipes et le potentiel d'innovation de l'Institut Curie, et attester des atouts que sont le label Carnot et les mandats uniques de valorisation confiés par l'Inserm et le CNRS pour réussir,*»

conclut

Amaur

y Martin, directeur adjoint de l'Institut Curie en charge de la Valorisation et directeur du Carnot Curie Cancer.

Dans le cadre du projet d'établissement en cours de finalisation, l'Institut Curie compte renforcer son dispositif d'incubation autour de plusieurs axes :

- **Le renforcement du financement de la phase d'ante-crédation** de la start-up pour aider son développement (via l'appui du Carnot Curie Cancer, des ERC-POC, des financements prématuration / maturation France 2030, etc.)
- **La mise en place d'un programme de mentorat** pour que les projets incubés puissent bénéficier de l'appui de profils expérimentés (compétences business, réglementaires, commerciales, en infrastructure numérique pour la gestion des données)
- **L'enrichissement de l'accompagnement à la structuration de l'équipe** de la start-up (identification de potentiels CEO, CBO*)
- **Le développement des actions communes avec l'Université PSL** dans le cadre des projets de Pôle Universitaire d'Innovation et d'IHU «*Institut des Cancers des Femmes*» en cours d'évaluation (France 2030).

A propos de l'Institut Curie

L'Institut Curie, 1er centre français de lutte contre le cancer, associe un centre de recherche de renommée internationale et un ensemble hospitalier de pointe qui prend en charge tous les cancers y compris les plus rares. Fondé en 1909 par Marie Curie, l'Institut Curie rassemble sur 3 sites (Paris, Saint-Cloud et Orsay) 3 700 chercheurs, médecins et soignants autour de ses 3 missions : soins, recherche et enseignement. Fondation reconnue d'utilité publique habilitée à recevoir des dons et des legs, l'Institut Curie peut, grâce au soutien de ses donateurs, accélérer les découvertes et ainsi améliorer les traitements et la qualité de vie des malades.

Pour en savoir plus :

curie.fr

Depuis 2011, l'Institut Curie est certifié "Institut Carnot Curie Cancer". Le label Carnot est un label d'excellence décerné aux structures de recherche académique ayant fait preuve de qualité et d'implication dans la recherche en partenariat. Curie Cancer offre aux partenaires industriels la possibilité de mettre en place des collaborations de recherche en bénéficiant de l'expertise des équipes de l'Institut Curie pour le développement de solutions thérapeutiques innovantes contre les cancers, de la cible thérapeutique à la validation clinique. Curie Cancer est membre du réseau Carnot FINDMED, un groupe de treize instituts Carnot, afin de faciliter l'accès à leurs plateformes technologiques et à leurs capacités d'innovation pour les très petites et moyennes entreprises, les PME et les PMI de l'industrie pharmaceutique. Pour en savoir plus :

<http://www.i>

nstituts-carnot.eu/fr/institut-carnot/curie-cancer

-
<https://findmed.fr>

[1] Jean-Louis Viovy, directeur de recherche émérite au [Laboratoire Physico-Chimie Curie](#) , et Stéphanie Descroix, cheffe de l'équipe «

[Macromolécules et microsystèmes en Biologie et en Médecine](#)

» à l'Institut Curie (UMR168 CNRS/Sorbonne Université/ Institut Curie), ont participé à la co-fondation de la société.

[2] [L'Institut Curie a obtenu le label Carnot en 2011](#) , renouvelé en 2016 puis 2020. Le label Carnot est un label d'excellence décerné à des instituts de recherche académique ayant fait preuve de qualité et d'implication dans la recherche partenariale.